



Une stratégie sans faille (Lamontagne)



richard daignault à Ottawa

Gilles Lamontagne, le ministre de la Défense nationale, a déclaré hier au cours d'une entrevue avec le journal LE SOLEIL que la décision de rapatrier la constitution est irréversible, que le gouvernement acceptera très peu d'amendements et que les délais ne seront pas tellement plus longs que prévus avant que tout ne soit hâlé.

Sur la question de l'irréversibilité du rapatriement, Lamontagne déclare que "le courant est là, les gens sont de plus en plus convaincus".

Les sondages dans l'Ouest démontrent que très peu de gens sont séparatistes, environ 5 pour 100.

Sur la question des amendements au projet de réforme constitutionnelle, Lamontagne explique la position stratégique du gouvernement.

"Nous proposerons peut-être quelques amendements mais il faut être bien prudents là-dessus car il faut tenir compte de la logique. Si nous consentons à faire deux ou trois amendements pourquoi pas 50 alors?"

Il y a quelque temps certains porte-parole du gouvernement ont demandé aux députés de formuler des amendements au lieu de lancer des commentaires.

Ce que Lamontagne dit c'est que si le gouvernement ouvre la porte aux amendements, il serait difficile de mettre des limites.

"Si on en fait trop, il n'y aura plus rien qui va avancer. La politique c'est l'art du possible, selon le proverbe."

Quant aux délais, il serait imprudent de tellement les allonger. Rappelons que le comité spe-

cial sur la constitution du Canada doit faire rapport le 9 décembre au Parlement. L'opposition tente d'allonger ce délai. Le gouvernement n'a pas dit non mais il demeure évasif.

Lamontagne croit qu'il vaut mieux en finir.

"Il y a une limite pendant laquelle tu peux discuter d'une question comme la constitution. Déjà, dans la population, on sent une espèce d'ennui."

"Les gens disent: O.K., on est d'accord. Mais ne pourrait-on pas parler d'autres choses? Il faut attirer l'attention. Tu peux satiriser l'estomac intellectuel des gens."

"L'homme ordinaire dit: est-ce possible de parler de chômage, de l'inflation, de ma job? Neuf fois sur 10, c'est là les préoccupations, pas la constitution."

Les déclarations de Lamontagne au SOLEIL laissent déjà prévoir la teneur de ce que les membres du caucus libéral entendront aujourd'hui lors de leur réunion hebdomadaire.

L'essentiel de la démarche du gouvernement, désormais, est d'éviter la partisannerie, déclare Lamontagne.

"La grande erreur des pequistes au Québec fut d'exploiter le nationalisme québécois à des fins politiques. Les gens n'acceptent pas ça."

"Ce qui fait notre force au plan constitutionnel, c'est qu'il n'y a pas d'éléments électoralistes dans notre affaire."

"C'est bien sûr le Parti libéral et Pierre Trudeau qui ont décidé d'agir, mais ce n'est pas un geste motivé par l'électoralisme."

"Nous autres, on croit que la liberté d'un pays de se gouverner lui-même appartient à tous les Canadiens, ça n'appartient pas à l'Angleterre, à une province."

Joe Clark (le chef conservateur) a essayé de monter les conservateurs contre les libéraux mais cela n'a pas fonctionné parce qu'il y a des conservateurs qui sont bien d'accord avec le rapatriement. René Lévesque a fait cette erreur d'identifier sa thèse à son parti. A ce moment-là, il a perdu le peuple.

"Nous autres, on veut le rapatriement de cette constitution chez nous, indépendamment des partis."

Enfin Lamontagne a voulu souligner avec emphase que le contenu de la réforme constitutionnelle a été discuté fréquemment entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Sur plusieurs points, il y avait eu accord de principe, momentanément en tout cas.

Trudeau, avant longtemps, fera un exposé de la situation pour démontrer que le contenu de la réforme est un digesté de questions sur lesquelles on s'est largement entendu entre gouvernements.



Plaidoyer des Fransaskois

Mme Irene Chabot, présidente de l'Association culturelle des francophones de la Saskatchewan, a présenté hier, au comité mixte un mémoire dénonçant l'insuffisance du projet de charte pour assurer la survie linguistique des 30.000 francophones en Saskatchewan.

Visite de Lévesque en France

Morin évoque le protocole pour expliquer son silence

(PC) — Contre toute attente, ce n'est que demain que les détails de la visite officielle du premier ministre Lévesque en Belgique et en France devraient être rendus publics.

Depuis une semaine, le bureau du premier ministre remet de jour en jour la communication de ces renseignements à la presse, invoquant des contraintes protocolaires pour expliquer ces délais.

Un ministère des Affaires intergouvernementales, on se refuse même à confirmer les dates du voyage du premier ministre et ce, même si des indications en provenance de la délégation générale du Québec à Bruxelles permettaient d'établir, la semaine dernière, que M. Lévesque ferait escale dans la capitale belge du 11 au 13 décembre avant de se rendre en France.

Un porte-parole du ministère dont M. Claude Morin est le titulaire a expliqué que les règles du jeu protocolaire voulaient que ce soit les autorités du pays hôte qui dévoilent les détails de la visite officielle d'un invité de marque étranger.

En ce qui concerne la France, cette visite officielle du premier ministre québécois fait suite à la décision prise en 1977 d'établir avec le Québec un mécanisme de rencontres au sommet à intervalles réguliers d'environ un an.

M. Lévesque devrait donc, cette fois-ci encore, rencontrer le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, et le premier ministre Raymond Barre avec qui il devrait s'entretenir longuement des dossiers en discussion.

On s'attend cependant à ce que cette

visite du premier ministre Lévesque se fasse avec beaucoup moins de tambours et de trompettes que celle de 1977 au cours de laquelle le chef du gouvernement québécois avait été décoré Grand Officier de la Légion d'honneur.

"En fait, ce voyage de M. Lévesque prendra plutôt l'allure d'une longue séance d'études," a-t-on précisé aux Affaires intergouvernementales.

Il y a fort à parier que parmi les "dossiers

en cours" qu'on étudiera avec les autorités françaises, se retrouvera l'épineuse question de la représentation du Québec au sommet des pays francophones de Dakar prévu pour les 8 et 9 décembre.

La semaine dernière, au terme d'un périple officiel au Moyen-Orient, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, faisait escale à Paris où il s'entretenait avec M. Giscard d'Estaing.

Trudeau aurait menacé Londres

EDMONTON (PC) — Dans une dépêche de Londres, "The Journal" dit tenir de sources sûres que le gouvernement canadien a menacé de se retirer du Commonwealth et possiblement d'appliquer des sanctions économiques, si la Grande-Bretagne n'accepte pas d'amender et de rapatrier la constitution canadienne.

Le chantage, selon le correspondant Andy Imlach, a été fait au cours de plusieurs réunions diplomatiques et politiques.

Sir Anthony Kershaw, président du comité parlementaire britannique sur les affaires étrangères et du

Commonwealth, a confirmé à M. Imlach qu'Ottawa exerçait une pression extrême sur Westminster pour qu'il donne suite au projet du premier ministre Trudeau.

Le député travailliste George Foulkes, lui, a affirmé que les parlementaires britanniques ont été avertis de ne pas tenir compte des doléances des provinces.

"Tout cela commence à ressembler à du chantage," a commenté M. Foulkes.

Avant Noël

M. Foulkes a ajouté que le Parlement britannique était d'ail-

leurs trop occupé pour se pencher sur la question du rapatriement de la constitution canadienne avant Noël, comme M. Trudeau en a exprimé le désir.

Le gouvernement britannique, a-t-il dit, doit s'occuper de l'inflation, du chômage, du discours du trône, d'un mini-budget et d'une nouvelle législation de sécurité sociale.

"Comme socialiste, a-t-il ajouté, je veux me débarrasser d'un héritage impérial. Mais je ne tiens pas à brimer les droits des minorités, à saper le rôle des provinces et à approuver des mesures qui peuvent avoir des répercussions dans mon propre pays."

Le gouvernement britannique, a-t-il dit, doit s'occuper de l'inflation, du chômage, du discours du trône, d'un mini-budget et d'une nouvelle législation de sécurité sociale.

"Comme socialiste, a-t-il ajouté, je veux me débarrasser d'un héritage impérial. Mais je ne tiens pas à brimer les droits des minorités, à saper le rôle des provinces et à approuver des mesures qui peuvent avoir des répercussions dans mon propre pays."

Avant Noël

M. Foulkes a ajouté que le Parlement britannique était d'ail-

leurs trop occupé pour se pencher sur la question du rapatriement de la constitution canadienne avant Noël, comme M. Trudeau en a exprimé le désir.

Le gouvernement britannique, a-t-il dit, doit s'occuper de l'inflation, du chômage, du discours du trône, d'un mini-budget et d'une nouvelle législation de sécurité sociale.

"Comme socialiste, a-t-il ajouté, je veux me débarrasser d'un héritage impérial. Mais je ne tiens pas à brimer les droits des minorités, à saper le rôle des provinces et à approuver des mesures qui peuvent avoir des répercussions dans mon propre pays."

Avant Noël

M. Foulkes a ajouté que le Parlement britannique était d'ail-



Gilles LAMONTAGNE

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

L'UN attend toujours

Le directeur général de l'Union nationale, Me Reynald Brochu, a indiqué, hier, que l'UN n'a jamais reçu les pièces justificatives promises par l'ancien chef du parti, M. Rodrigue Biron, relativement à des dépenses de \$10.700 dont LE SOLEIL faisait état à la mi-octobre. On se souviendra qu'à la suite de la publication de cet article, M. Biron avait indiqué au SOLEIL qu'il allait remettre copies des pièces justificatives à la direction de l'UN. Mais, depuis le 21 octobre, les dirigeants unionistes attendent toujours une réponse de leur ancien chef. L'UN tente ainsi d'éclaircir le mystère entourant des dépenses totales de \$10.700 effectuées par M. Biron et deux anciens dirigeants unionistes de la circonscription de Lotbinière, MM. Georges Lemay et Gilles Castonguay.

Lévesque félicité

Le conseil exécutif du Parti québécois de Taschereau a adopté une résolution de félicitations à l'endroit du premier ministre, M. René Lévesque, pour l'attitude qu'il a adoptée lors du débat à l'Assemblée nationale sur la motion d'opposition au rapatriement de la constitution, sans l'accord des provinces. Cette résolution vient faire contrepoids aux blâmes sévères adressés à l'Assemblée nationale du Parti québécois par l'exécutif PQ Jean-Talton, la semaine dernière.

Dresser une barrière

Le Regroupement des jeunes contre le coup de force fédéral, l'un des membres de Solidarité-Québec, la structure de coordination à l'opposition au rapatriement de la constitution, tiendra une assemblée ce soir au pavillon De Koninck de l'université Laval. On indique que les actions à venir seront alors annoncées. Le ministre Claude Charron sera présent et un représentant du Parti conservateur du Canada, M. Daniel Desaulniers, l'Union nationale devait déléguer un porte-parole officiel mais aucun nom n'a été mentionné.

RECHERCHONS SELECTRIC I et II IBM

USAGE PAIEMENT COMPTANT
 Ecrire au Dépt 4462
 Le Soleil
 390, St-Vallier est
 Québec G1K 7J6

MATELAS MEUBLES

tous les styles

- moderne ● colonial
- futuriste ● canadien

NOUS DEFIONS TOUTE LA CONCURRENCE

Chez nous c'est moins cher à cause d'un minimum de frais d'administration.

AMEUBLEMENTS

GÉNICO INC.

19, route Trans-Canada Rond-Point de Lévis
 (face au Syndicat du Bijoux) 833-2297

A VOS 4 G.H. ECHÈNE & FILS INC.

UN VRAI PRIX!

PALETOTS D'HIVER LONGS EN PEAU DE PORC

UN GRAND MANUFACTURIER CANADIEN

PRIX SUGG. \$419.95

\$299.95



C'est un peu plus!

MODELE "DOUBLE BOUTONNIERE CROISE A L'AVANT (LONGUEUR 42") DOUBLURE RECOUVERTE DE BORG CANADIEN GRANDEURS: 36 A 44

● 4080, BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES

● PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS — STE-FOY

● 100, PLACE KENNEDY LEVIS RTE KENNEDY

● CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUEBEC

Cherchez bien dans ce journal

**VOUS Y TROUVEREZ
NOTRE CIRCULAIRE
REPLIE D'AUBAINES
COMME CELLES-CI!**

**RÔTI DE
PALETTE**
COUPE ORDINAIRE
DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE A

PRIX SPÉCIAL!



1.58
LB

**RÔTI DE
CÔTES CROISÉES**
DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE A

PRIX SPÉCIAL!



2.18
LB

**BANANES
DES TROPIQUES**

PRIX SPÉCIAL!



.25
LB

**JUS DE
TOMATES**
DE FANTAISIE
DOMINION

PRIX SPÉCIAL!



.59
BTE 48 OZ LIQ.

CERTIFICATS-CADEAUX DOMINION

Les certificats-cadeaux Dominion se donnent très bien à Noël et en toute occasion. Ils sont offerts en coupures de \$1, \$5, ou \$10. Vous aurez plus de détails en vous adressant à votre gerant ou en téléphonant au (514) 343-3041. Nous serons heureux de vous aider.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 2 DÉCEMBRE 1980 à tous les Supermarchés Dominion suivants: Centre de la Canadière - 2537 boul. Ste-Anne - 1500 D'Estimauville, GALERIES STE-ANNE - 800 de la Canadière - 955 St-Cyrille - 435 St-Valier - 2700, Laurier Ste-Foy - Centre Jads, 5555, 3e Avenue, Charlebourg - GALERIES CHAGNON - 300 Côte du Passage, Lévis.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 2 DÉCEMBRE 1980 à tous les Supermarchés Dominion suivants: Centre de la Canadière - 2537, boul. Ste-Anne - 1500, D'Estimauville - GALERIES STE-ANNE - 800, de la Canadière - 955, St-Cyrille - 435, St-Valier - 2700, Laurier Ste-Foy - Centre Jads, 5555, 3e Avenue, Charlebourg - GALERIES CHAGNON - 300, Côte du Passage, Lévis.

Nouvel ouvrage sur le "Fédéralisme canadien"

par J.-Claude RIVARD

En moins de trois mois, le constitutionnaliste québécois Gill Remillard, professeur à l'université Laval, a réussi à faire éditer un ouvrage de 560 pages consacré au "Fédéralisme canadien".

Pareille performance a été qualifiée, hier soir, de "tour de force" par le doyen de la faculté de droit, Me Claude Belleau qui, en présidant le lancement de l'ouvrage, a publiquement rendu hommage à la maison d'édition "Québec/Amérique" et à son président, M. Jacques Fortin.

Selon le doyen Belleau, ce "tour de force" est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé dans un contexte politique particulièrement tendu, et avec des moyens du bord relativement limités.

Le lancement de l'ouvrage a, naturellement, regroupé un bon aéropage de juristes, de spécialistes du droit constitutionnel et du droit administratif. Mais il s'y trouvait aussi des spécialistes des sciences humaines, sociales et politiques.

Comme l'a expliqué le doyen Belleau, l'ouvrage du professeur Remillard est d'abord destiné à des fins d'enseignement universitaire, tant au niveau des sciences juridiques que des sciences humaines. Plus spécifiquement, il entend apporter aux juristes des notions de droit constitutionnel, avec l'éclairage de la science politique.

"C'est un signe avant-coureur du décloisonnement à l'université", a dit le doyen.

Au nombre des invités se trouvaient aussi des personnes dont les noms ont, plus d'une fois, fait la manchette, sur la scène politique.

Me Remillard

Au Québec, Gill Remillard fait figure de sommité dans le domaine du droit administratif. Plus près de nous, à la faculté de droit de l'université Laval, on dit qu'il est appelé à assumer la relève du regretté Jean-Charles Bonenfant. Ses étudiants, anciens et ac-

tuels, ne tarissent pas d'éloges à son égard: excellent pédagogue, il sait captiver l'attention et faire assimiler des concepts parfois très complexes, disent-ils.

Me Remillard dit cependant de son dernier ouvrage qu'il n'a rien d'un roman à l'eau de rose. C'est quelque chose de difficile et d'aride mais il s'étonne néanmoins que l'édition actuelle, tirée à 3 500 exemplaires, soit sur le point de s'épuiser et de nécessiter une réédition.

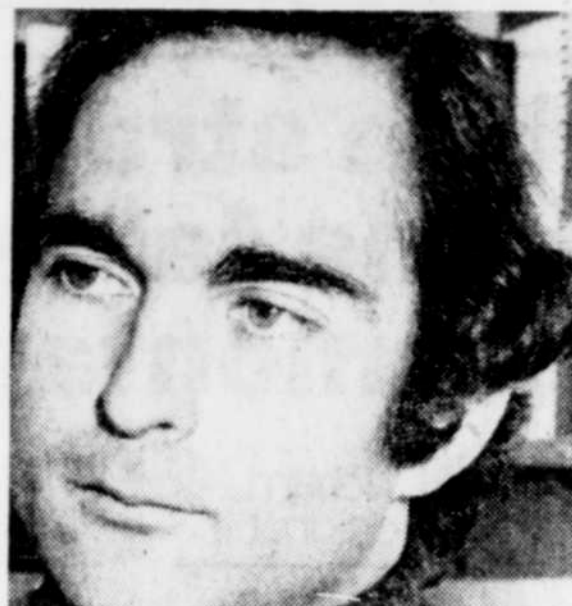
Il en attribue une grande part du mérite à son éditeur, M. Jacques Fortin.

L'éditeur

Naturellement, l'éditeur Fortin est heureux de la réussite. L'intérêt manifesté par le milieu universitaire en est la clé, croit-il.

Il déplore toutefois le manque d'intérêt du grand public pour les "ouvrages sérieux", par exemple pour les questions politiques, pour ce qui concerne le respect des droits individuels, etc.

L'une des dernières réalisations de "Qué-



Le constitutionnaliste Gill Remillard.

bec/Amérique" consacrées aux enquêtes de police, des coroners et aux morts suspectes dans les postes de police consacrait plus d'une centaine de pages à "l'affaire Charest". Or, pareil ouvrage de Jean-Claude Duhaime, qui aurait pu avoir des répercussions "explosives", dans le grand public, n'a pas reçu tout l'accueil désiré.

L'éditeur déplore effectivement que les

goûts du public aillent presque exclusivement à des ouvrages illustrant comment certaines vedettes réussissent à surmonter leur alcoolisme ou à vivre leur homosexualité.

Dans un pareil contexte, il doute de la lucidité du jugement que les citoyens sont susceptibles de porter sur la politique lorsqu'ils se présentent aux urnes, un jour de scrutin.



Manteaux de
VISON
"femelles"
à compter de
\$3,995

En ce Noël, comblez son plus cher désir avec une fourrure Prémont, c'est l'occasion rêvée de lui offrir le cadeau par excellence.



CHAT SAUVAGE
allonge
à compter de
\$2,495

- Manteaux de LOUP, sections à compter de \$895
- Jaquettes en RENARD BLEU à compter de \$995
- Manteaux de CHAT SAUVAGE, pleines peaux à compter de \$995
- Jaquettes de LOUP à compter de \$1,195
- Manteaux de RAT MUSQUE naturel à compter de \$1,095
- Manteaux de CASTOR à long poil à compter de \$1,695
- Manteaux de PHOQUE D'ALASKA à compter de \$1,795
- Manteaux de NUTRIA foncée à long poil à compter de \$1,895
- Manteaux de VISON d'élevage pleines peaux à compter de \$1,995
- Manteaux de LOUP naturel à compter de \$2,195
- Manteaux de RENARD BLEU norvégien à compter de \$1,995
- Manteaux de CHAT SAUVAGE Tanuki allonge à compter de \$2,795
- Manteaux de VISON, femelles à compter de \$3,995
- Manteaux de RENARD DE MAGELLAN naturel à compter de \$3,995

- 125, rue St-Joseph est
- Lundi, mardi, mercredi 9h30 à 17h30
- Jeudi, vendredi 9h30 à 21h
- Samedi 9h30 à 17h
- 524-3541
- Stationnement privé gratuit

Les FOURRURES

Prémont



Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme

Conseil du statut de la femme

La notion de "fautes" doit être abolie dans les cas de divorce

(D'après LE SOLEIL et PC) — Le Conseil du statut de la femme a pressé le gouvernement du Québec, hier, d'abolir la notion de "fautes" dans les cas de divorce et de séparation de corps.

Dans son mémoire sur le projet de loi 89 instituant un nouveau code civil et réformant le droit de la famille, le CSF remarque qu'on ne peut favoriser un système d'affrontement et la nécessité de prouver une faute.

"Ces lois ne devraient pas reposer sur un système accusatoire et les couples devraient être les premiers responsables de leur union et de leur rupture", pense le conseil.

A son avis, dans tous les cas, un simple constat de rupture de mariage déposé devant un tribunal par les deux conjoints devrait être la seule obligation pour obtenir un divorce ou une séparation de corps.

A la suite de dépôt du document, les deux conjoints auraient une période d'un an de conciliation vo-

lontaire, après quoi le divorce ou la séparation serait prononcée s'il n'y a pas eu de réconciliation. "Le rôle du tribunal consisterait à constater un état de fait", conclut le conseil.

Quant à l'enfant, le CSF recommande qu'il soit représenté par un avocat dans toute procédure judiciaire où son intérêt est en jeu et que le nom de famille de l'enfant soit composé de ceux de sa mère et de son père dans l'ordre.

Dans les cas de désaccord entre époux n'entraînant pas la dissolution du couple, le conseil recommande que le tribunal n'intervienne qu'en dernier ressort.

A cet égard, le CSF précise que l'ingérence du tribunal dans les conflits familiaux crée plutôt une sorte de mariage à trois: le mari, la femme et le juge et minimise la capacité des époux d'assumer leur responsabilité de couple. Avant le recours au juge, le conseil souhaite que les couples et les familles en situation de conflit puissent s'adresser à des experts en

matière familiale ou à des conseillers matrimoniaux.

Pension alimentaire

Quant à la pension alimentaire, elle devrait être obligatoirement versée par le conjoint pour une période d'une durée de trois ans, à moins de renonciation expresse.

A cet égard, même si le mémoire n'en fait pas état, le CSF a tenu à appuyer une proposition soutenue par le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) voulant que les termes "obligation alimentaire" et "pension alimentaire", qui sont des plus humiliants pour les personnes qui y ont droit, soient remplacés par les termes "mesures compensatoires" et "prestations compensatoires".

Restrictions

Par ailleurs, l'actuel code civil fixe à 14 ans pour l'homme et 12 ans pour la femme l'âge minimum requis pour contracter mariage.

Le projet de loi 89 veut hausser cet âge minimum à 18 ans, mais avec droit de mariage à 16 ans à la suite d'une dispense d'un juge.

C'est cette dernière particularité que le conseil voudrait voir abolie. "La discrétion accordée au juge pourrait être source d'injustice et de discrimination", estime l'organisme.

D'autre part, les époux ne devraient plus avoir obligation "d'habiter sous le même toit" et ne devraient plus être tenus à la fidélité.

Le seul devoir devrait être "le respect mutuel", selon le conseil.

La nouvelle loi devrait aussi reconnaître l'égalité absolue des époux, non seulement dans la prise des décisions, mais "dans l'accomplissement des tâches domestiques".

Les époux devraient conjointement signer une déclaration identifiant leur "résidence familiale", ce qui permettrait à la loi d'interdire à l'un des deux époux toute transaction commerciale impliquant cette

"résidence familiale" sans le consentement de l'autre.

Tribunal

Enfin, le Conseil du statut de la femme insiste sur deux points qui lui paraissent majeurs.

D'une part, la réforme du droit de la famille ne saurait s'accomplir sans la création d'un tribunal de la famille.

D'autre part, la juridiction en matière de droit familial ne devrait pas être partagée entre deux niveaux de gouvernement, comme c'est le cas actuellement.

"Un système cohérent en matière de droit familial et une véritable réforme ne peuvent se réaliser si ce partage de juridiction subsiste", dit le document.

Un dernier point, le conseil endosse entièrement l'article du projet de loi reconnaissant que chaque époux conserve son nom de famille respectif dans le mariage.

Claire Bonenfant justifie le refus d'embaucher un homme au Conseil

(PC) — Même si le Conseil du statut de la femme s'oppose à toute forme de discrimination, il n'est pas question d'accorder à un homme un poste d'agent d'animation communautaire au sein de l'organisme.

"Il nous apparaît difficile qu'un homme puisse remplir ce rôle auprès des groupes de femmes", a dit hier la présidente du Conseil, Mme Claire Bonenfant, lors d'une conférence de presse.

Mme Bonenfant était appelée à commenter le refus du Conseil d'embaucher un homme qui avait rempli avec succès les concours publics de recrutement pour le poste d'agent régional d'animation auprès du Conseil.

Finalement, on a annoncé que le poste avait

été "coupé" à la suite de restrictions budgétaires.

Selon Mme Bonenfant, le concours était ouvert aux hommes et aux femmes mais il paraissait peu probable qu'un homme puisse réussir le concours.

La présidente a cité l'article 20 de la Charte des droits de la personne qui permettrait, selon elle, un certain arbitraire dans le choix des postulants.

Elle a cité le cas d'un propriétaire de restaurant chinois qui pourrait être justifié d'engager du personnel chinois pour maintenir le caractère spécifique de son établissement.

Il n'y a actuellement que deux hommes parmi les 64 permanents qui travaillent au Conseil.

Les Ontariennes mieux protégées

TORONTO (PC) — Les femmes soumises à des harcèlements sexuels répétés partout en Ontario, auront, pour la première fois, un droit de recours en justice, en vertu d'amendements proposés hier à la charte provinciale des droits de l'homme, par M. Robert Elgie, ministre provincial du Travail.

Selon les amendements proposés, le harcèlement est défini comme étant "une sollicitation ou des avances sexuelles répétées par une personne jouissant d'une autorité et sachant, ou censée savoir, qu'elle n'est pas bienvenue".

Le harcèlement est également défini comme des représailles ou menaces de représailles par une personne jouissant d'au-

torité, après un rejet de ses avances sexuelles.

Le projet couvre également le harcèlement par les propriétaires de maisons.



La lampe Zip: \$34.95

Une vraie aubaine Zip, en blanc ou brun, jaune ou orange. Seulement \$34.95.



le prêt-à-porter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV, tél. 871-2221

CRTC: Avis de décision

Ottawa, le 17 novembre 1980. Décision CRTC 80-776. Telemédia Communications, Ltd., Québec (Qué.) 79091800. A la suite de l'audience publique tenue à Ste-Foy (Qué.) le 29 septembre 1980 le CRTC annonce qu'il approuve la demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion de CKCV Québec, du 1er avril 1981 au 30 septembre 1985, aux conditions qui y seront spécifiées.

Décision CRTC 80-777. Société Radio-Canada, Longue-Pointe-de-Mingan (Qué.) 800026700. A la suite de l'audience publique tenue à Ste-Foy (Qué.) le 29 septembre 1980, le CRTC annonce qu'il approuve la demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour une nouvelle station de télévision de langue française à Longue-Pointe-de-Mingan au canal 6 et avec une puissance apparente rayonnée de 96 W, afin de retrançer les émissions de CBQAT Matane (Qué.). Le Conseil emit une licence expirant le 31 mars 1984, aux conditions qui y seront spécifiées.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LES VÊTEMENTS **St. Lawrence** INC. 95 EST, RUE ST-VALLIER

À L'ACHAT D'UN COMPLET, ON VOUS DONNE TOUJOURS:

- LA PETITE VESTE
- LES SOULIERS
- LA CHEMISE
- LA CRAVATE
- LA CEINTURE
- LES BAS

TOUT EST COMPRIS DANS LE PRIX A PARTIR DE 149.95

Retouches normales gratuites!

20% D'ESCOMPTE SUR NOS PALETOTS D'HIVER

PLUS DE 2,000 PALETOTS OFFRANT UN CHOIX INCOMPARABLE! TISSUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, LAINAGE OU TWEED, AVEC OU SANS COLLET DE FOURRURE, PLUSIEURS AVEC ÉPAULETTES ET CEINTURE. NOUS AVONS SÛREMENT VOTRE GRANDEUR! VENEZ VOIR ÇA!

CHARGEX
VISA
master charge

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN!



Vente



MARGARINE MOLLE
(disponible au Québec seulement)
GOLDEN GIRL
cont. 1 lb

.68



MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
GOLDEN GIRL
paquet 1 lb

2/1.00



THE EN SACHETS
Orange pekoe
SALADA
bte 60s

1.58



FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES
sac 3.5 kg

2.09



CRISTAUX
saveur à l'orange
TANG
cello 2 env. 6 oz

1.38



CHOCOLAT INSTANTANÉ
NESTLÉ QUIK
bte 1 kg

2.28



CASSE-CROÛTE NATUREL
saveurs variées
NEILSON CROQUADE
bte 12 barres, 9 oz

1.08



JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
HEINZ
bte 48 oz

.69



KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ
bouteille 1.25 litre

1.78



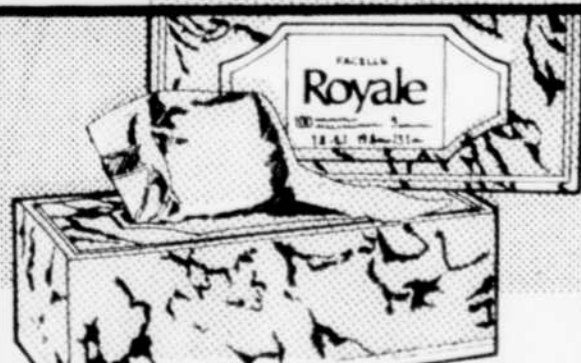
RAGOUT
boulettes, boulettes et patates rondes
boulettes et sauce tomate
CORDON BLEU
bte 15 oz

.98



MÉLANGE POUR
CROÛTE À TARTE
MONARCH
bte 18 oz

.78



PAPIER-MOUCHOIR
3 épaisseurs, couleurs variées
FACELLE ROYALE
bte 100s

.68



ESSUIE-TOUT DE PAPIER
couleurs assorties
FACELLE ROYALE
paquet 2 rouleaux

1.08



SACS À ORDURES
pour l'extérieur
GLAD
paquet 20s

2.58



SACS À ORDURES
Kitchen Catcher
GLAD
paquet 12s

.68

QUEBEC-METROPOLITAIN
977, RUE CARTIER, QUEBEC
1790, TRINITE, QUEBEC
6385, 3e AV. EST, CHARLESBOURG
1530, 1re AV., LAC-ST-CHARLES

BOUL. DE LA CAPITALE, SORTIE
SEIGNEURIALE, BEAUPORT
310, DE L'EGLISE
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
850, ST-JEAN, QUEBEC
963, AV. MAINGUY, STE-FOY

1600, 4e AVENUE, LIMOILLOU
107, ABBE-PIERRE, ANC.-LORETTE
58, ST-LOUIS, LEVIS
56, RUE RUEL
BEAUPORT, CTE MONTMORENCY

PORTNEUF
149, DU COLLEGE, PONT-ROUGE
118, ST-PIERRE, ST-RAYMOND
185, PRINCIPALE, LA PERADE
539, RUE PRINCIPALE
ST-MARC-DES-CARRIERES

CLERMONT
94, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT

On connaît not' monde!

exceptionnelle d'avant Noël



CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins
CHASE & SANBORN
sac 1 lb

2.78

CORNICHONS
à l'aneth, à l'ancienne, tranchés-sucrés
CORONATION
cont. 750 ml

1.08

BISCUITS GRAHAM
AU MIEL
gaufrettes ou chapelure
McCORMICKS
bte 400 g

.88

SAUCE À L'AIL POUR
CÔTES LEVÉES
forte, médium, douce
V-H
cont. 12 oz

.88

SAUCE POUR
SANDWICH CHAUD
ST-HUBERT
bte 400 ml

.39

BOISSON GAZEUSE
bouteilles consignées
COCA-COLA
6/750 ml

2.28

BISCUITS
Venus, Bantam 350 g Viva 400 g
VIAU

.99

BETTERAVES MARINÉES
HABITANT
bocal 24 oz

.79

OLIVES **OLIVES FARCIES**
NATURE REINE **MANZANILLA**
CORONATION **CORONATION**
bocal 15 oz bocal 12 oz

1.28

GARNITURE POUR TARTE
cerises, bleuets, framboises
VACHON
bte 540 ml

1.28

POLI À MEUBLES
régulier ou citron
PLEDGE
cont. 200 g

1.58

DISSOLVANT POUR
PARE-BRISÉS
avec détergent
PVR
cont. 4 litres

1.28

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, rose, jaune,
WHITE SWAN
paquet 4 rouleaux

1.18

DÉTERGENT POUR
VAISSELLE
format jumelé
MIR
2/750 ml

1.38

YAMASKA
R.R. 40, NICOLET
LOTBINIERE
2e RUE, DESCHAILLONS
122, BOUL. LAURIER, LAURIER-STATION

RIVIERE-DU-LOUP
ILE VERTE
400, RUE LAFONTAINE
240, RUE THIBEAULT, MATANE

308, ROULEAU, RIMOUSKI
374, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE-DES-MONTS

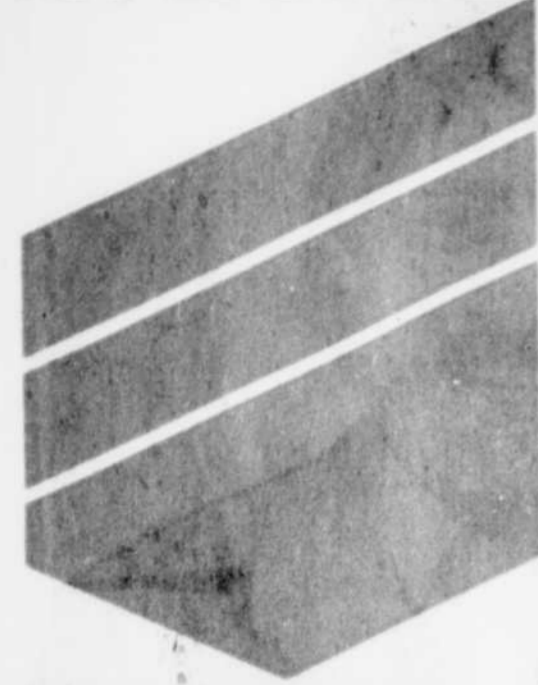
BEAUCE
1.000, 127e RUE, ST-GEORGES-EST
760, BOUL. VACHON, STE-MARIE
305, 22e RUE OUEST, ST-GEORGES

21, RUE GEORGES, PIERREVILLE
697, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE





"Parlons boeuf!"



LES PRIX ANNONCÉS DANS CES PAGES SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE DES MAGASINS DE VOS MAÎTRES ÉPICIERIS MÉTRO SAMEDI PROCHAIN LE 29 NOVEMBRE 1980, À 17H. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS, PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

FESSE DE JAMBON DÉCOUENNÉ
sans jarret, prêt-à-servir, un bout ou l'autre
METRO RICHELIEU

1.28
lb

VALEUR Plus

* **BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ**
tranche entière

2.38
lb

BIENVENUE AU NOUVEAU MÉTRO:
ALIMENTATION LAROCHE & FILS INC.
982, ROUTE LAGUEUX
ST-ÉTIENNE DE LAUZON, QUÉBEC.

* **BIFTECK OU ROSBIF DE POINTE DE SURLONGE**

2.98
lb



CRETONS BILOPAGE
10 oz

1.58

* **BIFTECK OU CÔTES D'ALOYAU**
bout envelopé

3.58
lb

* **BIFTECK DE SURLONGE**
tranche entière

2.98
lb

* COUPES PROVENANT DE BOEUF CANADA, CATÉGORIE "A"

* **ROSBIF D'EXTÉRIEUR DE CROUPE**
lb **2.38**

PORC HACHÉ
(produit décongelé)
lb **1.48**

* **BIFTECK ATTENDRI DE RONDE**
lb **3.58**

SOC DE PORC FRAIS
désossé roulé lb **1.38**

BOEUF HACHÉ MAIGRE
lb **2.28**

JARRETS DE PORC
surgelés lb **.48**

TOURTIÈRES
surgelées METRO
500 g **1.49**

SAUCISSES PORC/BOEUF MERITE
surgelées lb **1.38**

PAIN DE VIANDE
simili poulet morceau ou tranché METRO RICHELIEU
lb **1.58**

FOIE DE BOEUF DE CHOIX
pelé, déveiné tranché (produit décongelé)
lb **.98**

PATTES DE CRABES DE L'ALASKA
surgelées lb **5.95**

SAUMON KETA DU PACIFIQUE
surgelé 4-6 lb morceau complet ou demi lb **1.88**

PÂTE AU SAUMON
surgelé BILOPAGE 500 g **2.18**

JAMBON CUIT
tranché MAPLE LEAF 175g **1.68**

SAUCISSON DE BOLOGNE
tranché MAPLE LEAF 500 g **2.28**

QUEBEC-METROPOLITAIN
977, RUE CARTIER, QUEBEC
1790, TRINITE, QUEBEC
6385, 3e AV. EST, CHARLESBOURG
1530, 1re AV., LAC-ST-CHARLES

BOUL. DE LA CAPITALE, SORTIE SEIGNEURIALE, BEAUPORT
310, DE L'EGLISE
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
850, ST-JEAN, QUEBEC
963, AV. MAINGUY, STE-FOY

1600, 4e AVENUE, LIMOILOU
107, ABBE-PIERRE, ANC.-LORETTE
58, ST-LOUIS, LEVIS
56, RUE RUEL
BEAUPORT, CTE MONTMORENCY

PORTNEUF
149, DU COLLEGE, PONT-ROUGE
118, ST-PIERRE, ST-RAYMOND
185, PRINCIPALE, LA PERADE
539, RUE PRINCIPALE
ST-MARC-DES-CARRIERES

CLERMONT
94, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT

On connaît not'monde!

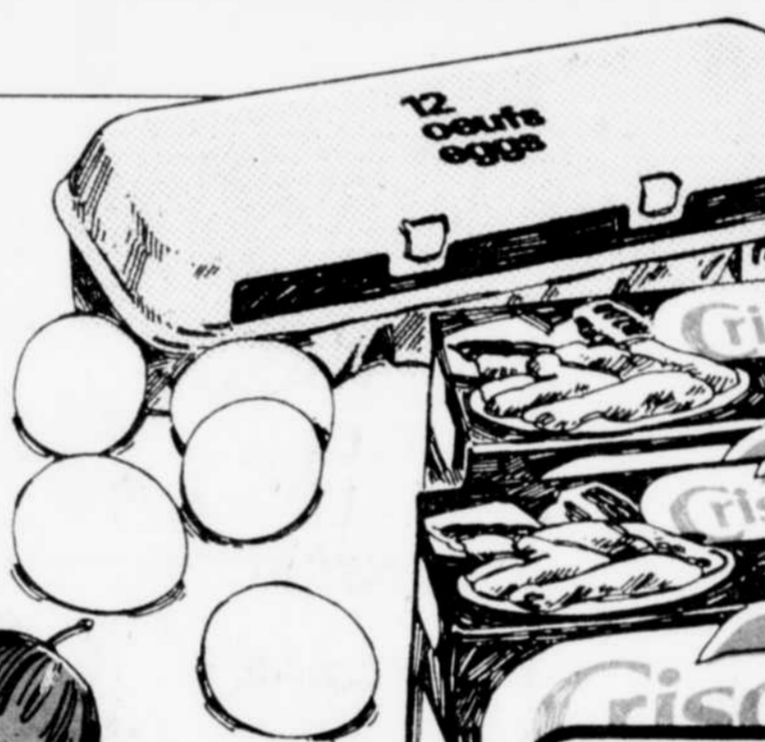


Votre maître épicier vous en donne plus!

VALEUR Plus
BANANES DÔLE
 gros fruits
 produit de l'Honduras
.27
 lb

VALEUR Plus
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ
 bocal 10 oz
4.88

VALEUR Plus
SUCRE BLANC
 granulé extra-fin
 sac 2 kg
2.58



POMMES ROUGES SPARTAN
 produit de la Colombie-Britannique
 Cat. Canada de fantaisie
1.19
 3 lb

VALEUR Plus
OEUFS
 calibre gros
 1 douz.
 Canada "A"
.98

VALEUR Plus
SHORTENING VÉGÉTAL CRISCO
 paquet 1 lb
.68

GÂTEAU ÉTAGE
 chocolat vanille
 fraise citron
SARA LEE
 Boîte de 13 oz.
.99

TANGELOS
 produit de la Floride
 gr 125 douz **.89**

PIMENT VERT "GROS"
 produit des États-Unis
 lb **.79**

RAISIN ROUGE "EMPEREUR"
 produit des États-Unis
 Cat. Canada N 1 lb **.69**

CHOU-FLEUR
 produit des États-Unis
 Cat. Canada N 1
 gr. 12 ch. **1.29**

CONCOMBRE ANGLAIS MOYEN
 produit de l'Espagne
 Cat. Canada N 1 **1.19**

GERMES DE LUZERNE
 produit du Québec 1 litre ch. **.69**

CHICORÉE OU ESCAROLE
 produit des États-Unis ch. **.59**

ANANAS "DÔLE"
 produit de l'Honduras
 gr. 14 ch. **.79**

ÉPERLANS DE MER HIGH LINER
 Bte de 16 oz. **.99**

CHAIR DE CRABES LUXURY
 Bte 200 gr. **2.79**

HOMARD CUIT CONNOR
 Sac de 250 gr. **2.89**

FILET DE MORUE NICKERSON
 Boîte de 16 oz. **1.69**

FILETS EN SAUCE
 champignons, persillée, épinard, fromage citronné
HIGH LINER
 Boîte de 14 oz. **1.99**

AIGLEFIN LUXURY
 flûtes
 Bte de 8 oz. fritures
 Bte de 8 oz. Diner et frites
 Bte de 10 oz. **BLUE WATER**
1.09

CREVETTES DE MATANE YOUNG'S
 Sac de 200 g. **2.99**

PAIN À L'AIL PIAZZA TOMASSO
 Sac de 7 1/2 oz. **.98**

GARNITURE FOUETTÉE COOL WHIP
 Contenant de 500 ml **.79**

TARTE AUX POMMES FARM HOUSE
 Boîte de 24 oz. **1.49**

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ MINUTE MAID
 Contenant de 12 1/2 oz. **.89**

FRITES juliennes régulières **.69**

YAMASKA
 R.R. 40, NICOLET
LOTBINIERE
 2e RUE, DESCHAILLONS
 122, BOUL. LAURIER, LAURIER-STATION

RIVIERE-DU-LOUP
 ILE VERTE
 400, RUE LAFONTAINE
 240, RUE THIBEAU, MATANE

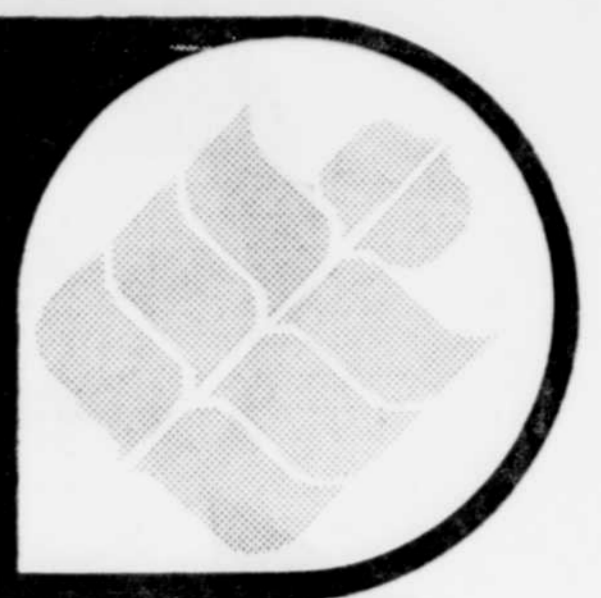
308, ROULEAU, RIMOUSKI
 374, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE-DES-MONTS

BEAUCE
 1.000, 127e RUE, ST-GEORGES-EST
 760, BOUL. VACHON, STE-MARIE
 305, 22e RUE OUEST, ST-GEORGES

21, RUE GEORGES, PIERREVILLE
 697, RUE THIBEAU
 CAP-DE-LA-MADELEINE



provibec



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

PRIX EN VIGUEUR DU 26 AU 29 NOVEMBRE 1980

Boeuf de première qualité, Canada "A"

ROSBIF DE PALETTE

Coupe régulière
la lb

1 48

ROSBIF DE CÔTES CROISÉES

Coupe de boeuf,
Canada "A"

la lb

1 88



FLANC DE PORC SALÉ
Entrelardé, maigre
la lb

1 48

SAUCISSON
en tranches, régulier ou ciré
Provigo
la lb

1 28

SAUCISSES FUMÉES
Provigo
la lb

1 48

CRETONS
Roy
la lb

1 68



CÉLERI
Grosneur 24
Provenance de la Californie
Canada no 1
le pied

.69

POMMES ROUGES
"DÉLICIEUSE"
Grosneur 125
Provenance de la
Colombie-Britannique
Canada de Fantaisie
la lb

.49

ORANGES À JUS
Provenance de la Floride
emballage de 5 lb

1 49

RUTABAGAS
Provenance du Québec
Canada no 1
emballage de 2 lb

.27

PERSIL
Grosneur 6J
Provenance des
États-Unis
chacun

.29

JUS D'ORANGE OU DE
PAMPLEMOUSSE
Oasis, pur, non sucré
contenant de 1 litre

.77

SHORTENING
Crisco
contenant de 3 lb

2 43

PÂTES
Catelli
spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé
emballage de 1 kg

1 33

CORNICHONS SUCRÉS
Aylmer
bocal de 15 oz

.67

CHIPS
Humpty Dumpty, régulières ou B.B.O.
sac de 200 g

.89

ESSUIE-TOUT
Royale
emballage de 2 rouleaux

1 17



PAPIER CELLOPHANE
Saran Wrap
rouleau de 30 mètres

1 39

MOULE À GÂTEAU
Variety, grandeurs variées
boîte de 75, 100 ou 125

.29

NETTOYEUR À FOUR
Easy Off, de nuit
contenant de 400 g

1 59

POLI À MEUBLE
Pledge, régulier ou citron
contenant de 200 g

1 99

AMPOULES
Westinghouse
40, 60 ou 100 watts
emballage de 2

.79

LAMES
Gillette, Trac II
emballage de 10

2 89

SHAMPOING
Lotion Head'n Shoulder
bouteille de 250 ml

2 37

SEL À GLACE
emballage de 10 kg

1 77

JUS DE TOMATES
Heinz, de fantaisie
boîte de 48 oz

.99

ALIMENTS POUR
ENFANTS
Gerber, junior
bocal de 7 1/2 oz

.45

LÉGUMES DE CHOIX
Idéal, fèves coupées, pois &
carottes, pois verts no 4
boîte de 19 oz et 14 oz

.49

FRITES SUPERFRIES
Mc Cain surgelées
emballage de 2 lb

1 09

PARIS PÂTE
salade jambon ou poulet
boîte de 6 oz

.97

FILET D'AIGLEFIN
Booth, surgelé
emballage de 16 oz

2 19

SAUCE À LA VIANDE
Catelli
boîte de 28 oz

1 55

MÉLANGE À GÂTEAU
Robin Hood, aux fruits
boîte de 800 g

2 99

MARGARINE DURE
Golden Girl
emballage de 1 lb

.67

BISCUITS
Ritz de Christie
boîte de 250 g

.87

FARINE
tout usage, Provigo
emballage de 3,5 kg

2 49

BISCUITS
David, feuille d'érable ou
social thé au lait
emballage de 400 g

1 37

CHOCOLAT
Lowney's "Bridge Mixture"
emballage de 12 oz

1 57

BONBONS
Henri, spécialités des Fêtes
emballage de 400 g

1 39

DÉTERGENT
Sunlight, pour la vaisselle
contenant de 1,5 litre

2 45

JAVEL CONCENTRÉ
Javex
contenant de 3,6 litres

1 49

PAPIER HYGIÉNIQUE
Royale
emballage de 4 rouleaux

1 57

MAXI-SERVIETTES
Stayfree
emballage de 30

3 39